



Vincent Daboudet,
GAEC DE GOLOGUET (22)

La gestion des boiteries dans notre élevage

Je suis équipé d'une cage de parage et de rénettes. Si un animal boite, mon premier réflexe est de le contenir en sécurité, de soulever le pied, de réaliser le premier parage fonctionnel et d'observer les lésions éventuelles. Je ne fais rien tant que je n'ai pas observé l'animal.

De plus, afin de limiter au maximum l'apparition de boiteries dans l'élevage, notre pédicure vient 4 fois par an afin de réaliser le parage des animaux proches du tarrisement et à risque. Je n'ai jamais utilisé d'antibiotiques sur mes animaux boiteux car je n'ai jamais observé de panaris !

Pour reconnaître les lésions et mieux comprendre les boiteries des bovins et leurs facteurs de risques, j'ai été sensibilisé lors d'une journée technique en groupe d'éleveurs.

Face au problème de dermatite digitée, je suis rigoureux sur le raclage des aires d'exercice et sur la mise en place de pédiluves.



Pour diminuer les traitements antibiotiques en cas de boiteries

Plusieurs actions ont été mises en place dans notre clientèle :

- une formation sur le parage fonctionnel associée à une journée dédiée à l'antibiothérapie et à l'antibiorésistance élaborées par la SNGTV ;
- systématiquement lors du bilan sanitaire et du protocole de soins, des photos de lésions (Mortellaro, panaris interdigité et fourchet) sont commentées et restituées dans le document remis à l'éleveur. De plus, nous insistons sur l'importance de la réalisation de parages préventifs sur l'ensemble du cheptel une à plusieurs fois par an par des professionnels ;
- lors de la prescription et délivrance d'antibiotiques hors examen clinique, des photos de lésions à l'aide d'un document plastifié sont explicitées ;
- suite à l'achat d'une cage de contention, nous réalisons de nombreux parages généralement curatifs sur des lots de 5 à 15 animaux chez nos clients.

L'étape supplémentaire à franchir consiste en la mise en place d'un service ayant pour objectif la réduction du nombre de boiteries par l'analyse et la correction des facteurs de risque.



Gérard Bosquet,
vétérinaire

www.boiteries-des-bovins.fr

Des questions ?

**RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOS SPÉCIALISTES**
(VÉTÉRINAIRE, PÉDICURE, CONSEILLER)



Avec le soutien financier de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

FORMATION CONTINUE Théodore MONOD
CFPPA RENNES-LE RHEU



MES VACHES BOITENT ? Fin le réflexe des antibiotiques !

1 IDENTIFIER



**J'identifie
les boiteuses**

Une boiterie, même légère, peut cacher une lésion grave comme un ulcère de la sole.

Pour identifier au plus tôt une vache qui boite,

2 solutions :

- **Pour une vache en mouvement :** regardez si la ligne de dos est courbée et/ou si elle a des difficultés à se déplacer.
- **Pour une vache au cornadis :** regardez si elle soulage un pied, si ses aplombs sont en rotation, et/ou si le dos est courbé.



Dos arrondi en statique



Aplombs normaux



Aplombs modifiés

2 LEVER LE PIED



**Je lève le pied
des vaches**

Le pied doit être levé de manière simple et sécurisée, pour l'intervenant et l'animal, en un minimum de temps (10 minutes).

Avec ou sans* cage de contention, le système doit être adapté et intégré aux installations.



* Le serre-jarret est à proscrire

3 RECONNAÎTRE



**J'ai les compétences
requises pour
reconnaitre les lésions**

Le pied peut être atteint de plusieurs lésions différentes (érosion du talon, Mortellaro, seimes, bleimes, abcès, ulcère, ouverture de la ligne blanche, ...) en majorité identifiables suite à un parage fonctionnel.

Pour les reconnaître, il faut être formé ou faire appel à un professionnel (pédicure ou vétérinaire).



Erosion du talon



Ouverture de la ligne blanche



Bleime diffuse



Ulcère de la sole



*Maladie de Mortellaro
(Dermatite digitée)*

**Aucune de ces
lésions ne nécessite
de traitement
antibiotique
par voie générale**



4 TRAITER



J'effectue un traitement adapté

Dans la majorité des cas, après un parage fonctionnel, le parage curatif associé ou non à la mise en place d'une talonnette, est le plus efficace.

Pour certaines lésions de Mortellaro, après avoir nettoyé le pied, un traitement **local** antiseptique ou antibiotique est nécessaire.

Pour le parage, il est indispensable de vous former ou de faire appel à un professionnel (pédicure ou vétérinaire).



**Une seule exception :
le panaris* nécessite un traitement
antibiotique par voie générale**

Le panaris se caractérise par l'apparition brutale d'une forte boiterie avec une enflure symétrique.

Il est dans ce cas indispensable d'appeler votre vétérinaire traitant ou de suivre le protocole de soin établi par ce dernier.

* 1 à 2% des vaches boiteuses.



MES VACHES BOITENT ?
LE BON DÉCLIC...

Faire un diagnostic !

www.boiteries-des-bovins.fr